NÉOLOGISMES DANS LE FRANÇAIS DE LA SUISSE ROMANDE
(Résumé)

Enquête. En février 1982, le "Centre de dialectologie et d'étude du français régional" et le "Centre de linguistique appliquée" de l'université de Neuchâtel ont organisé une enquête sur le français pratiqué par les journaux de la Suisse romande. Quelque vingt lecteurs bénévoles - personnes du troisième âge sensibles au problème des régionalismes - ont épluché pendant un mois les quotidiens romands. Nous leur avons demandé de nous signaler tout ce qui les frappait : helvétismes, néologismes, anglicismes, germanismes, bref tout ce qui ne figurait pas dans leur dictionnaire (Petit Larousse, Petit Robert, etc.) ou dans leur grammaire française.

Corpus. Il comprend plus de 4'000 fiches, que Mesdames Violaine Spichiger (Centre de dialectologie) et Francine del Coso (Centre de linguistique appliquée) ont classées et dont elles ont commencé l'étude. Pour reconnaître ce qui est propre à la Suisse romande, il fallait éliminer ce qui figure déjà dans les dictionnaires de la langue française. Pour faire ce tri, on s'est servi des ouvrages de référence que voici : Grand Larousse de la langue française, 7 vol., 1971-1978. - Petit Larousse, édition 1980. - Petit Robert, édition 1977. - Pierre Gilbert, Dictionnaire des mots nouveaux, Paris, éd. Hachette, 1971. - le même, Dictionnaire des mots contemporains, Paris, éd. Robert, 1980. Nous sommes conscients de l'insuffisance de cette documentation; sans aucun doute, une lecture plus systématique de la presse française et une écoute plus régulière de la radio-télévision française nous auraient fourni des attestations, en France, de l'un ou l'autre mot qui, dans notre corpus, apparaît comme néologisme romand.

Notre recours aux seuls dictionnaires montre au moins ce qui, aux yeux du lecteur suisse, n'est pas encore du français de France.

Observatoire de la langue française. Le "Centre de linguistique appliquée" a communiqué quelques données significatives de ce corpus aux "Archives du français contemporain" de Paris (directeur : R. Galisson). Malgré nos moyens modestes, nous avons donc fonctionné, au moins une fois, comme un observatoire de la langue française, à l'instar des centres de Besançon (B. Quemada) ou de Sarrebruck (P. Gilbert).

Néologismes romands. Notre corpus fournit des exemples pour tous les procédés de création lexicale que P. Gilbert a décrits dans son "Dictionnaire des mots contemporains", p. III-IX. En voici quelques échantillons :

- Eléments suffixaux

-ette : fanfarette = petite fanfare, soit formation réduite, soit fanfare de jeunes; (Nouvelliste, VS, 23.2.82); cf. musiquette.

-isme : [on reproche à une émission d'être tombée dans] le piège de la mondanité intello..., le nombrilisme parisien (Tribune, GE, 16.2.82).

"hégémonisme"[1] = recherche ou affirmation de l'hégémonie (Tribune de Lausanne, VD, 22.2.82).

-iste : Brigadiste = membre des Brigades rouges italiennes (titre : Tribune de Lausanne, VD, 15.2.82).

"géantiste" = coureur de ski spécialiste du slalom géant (24 heures, VD, 13-14.2.82).

vélideltiste = fervent du vol à aile delta (Tribune de Lausanne, VD, 22.2.82; et ailleurs).

-ite : (noms de maladies, de manies, cf. Gilbert, Dict. des mots contemporains, 302):

Non à l'administrationite!(titre : Nouvelliste, VS, 9.2.82).

"scrablite" (titre : Tribune, GE, 1.11.81).

"tessinite" = insuccès des basketteurs romands face aux équipes tessinoises (24 Heures, VD, 4.3.82).

-thèque : rideauthèque, tapithèque (annonce d'un magasin de tapis et rideaux : L'Impartial, NE, 21 et 27.10.82).

- Eléments préfixaux

mini- : minishort (Tribune de Lausanne, VD, 26.2.82).

Les mini-cakes de Nestlé (affiche : Neuchâtel 2.82).

mini-calculette - mini-calculatrice (Tribune, GE, 1.3.82).

mini-chroniqueur (Tribune, GE, 11.2.82).

para- : les murs paraphones = les parois antibruit, au bord d'une autoroute (Nouvelliste, VS, 27.11.81).

héli- : "hélitourisme" = vols d'hélicoptères pratiqués à la montagne à des fins touristiques (titre : Démocrate, JU, 5.3.82).

- Acronymes (type franglais, selon Gilbert, p. V)

  Pol-shop = enseigne du bureau de renseignements de la police genevoise, à Cornavin (Tribune, GE, 24.6.82).

  pyja-short, en une pièce = variété de pyjama (annonce : Tribune, GE, 16.3.82).

  permaphone, votre permanence téléphonique (annonce : Tribune de Lausanne, VD, 1.3.82) : nom propre ?

- Composés

  crache-billets : distributeur automatique de billets de chemin de fer (titre : La Suisse, GE, 4.3.82).

Statut linguistique. Ce choix d'exemples, si restreint soit-il, soulève quelques questions de portée générale.

Avant tout, quel est le statut linguistique de ces néologismes ? Sont-ils encore "parole" ou déjà "langue"? L'avenir le dira. Notons toutefois que l'utilisation de guillemets souligne indiscutablement le caractère inaccoutumé d'une formation nouvelle; c'est un clin d'oeil amusé au lecteur, un "passez-moi l'expression !".

Notons également que certains néologismes apparaissent soit dans les titres soit dans des annonces, c'est-à-dire là où il importe d'accrocher l'attention du lecteur; un mot insolite frappe plus qu'un mot banal.

C'est dans ces situations-là que nous assistons à la véritable création lexicale, qui est d'abord "parole".

Conclusions provisoires. D'après les données de notre corpus, le français de la Suisse romande recourt, en matière de néologismes, aux mêmes procédés que le français de France - constatation rassurante pour ceux qui douteraient de la santé du français de chez nous. Les exemples cités ci-dessus sortent des mêmes moules que les néologismes français recueillis par P. Gilbert. C'est la matière qu'on verse dans ces moules qui peut être différente. De cette manière, la Suisse romande participe à ce renouveau de la langue que représente les néologismes.

Les autres parties de notre documentation nous ont réservé quelques surprises.

Nos lecteurs ont été frappés par les mots d'origine anglaise ou américaine que véhiculent nos journaux. Mais, à première vue, il n'y a rien là qui soit inconnu outre Jura. On constate aussi que nos anglicismes appartiennent aux mêmes champs sémantiques que ceux de France, à savoir au langage du sport, du spectacle, du marketing, de l'informatique, etc.

Quant aux helvétismes, nous retrouvons les vieilles connaissances certes, mais très peu d'éléments nouveaux. Même remarque pour les germanismes : il n'y a guère d'emprunts lexicaux récents qui soient sortis du registre de l'expression pittoresque, donc de la "parole", pour entrer dans celui de la "langue".

Université de Neuchâtel
Centre de dialectologie
CH 2000 Neuchâtel

Ernest Schülé

Note

1. Lorsqu'un mot est cité entre guillemets, ceux-ci se trouvent dans le texte du journal.